



AVIS DE MARCHÉ FNS

Mode de passation

Travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non

Type de procédure :

procédure adaptée ouverte

L'avis implique :

l'établissement d'un accord-cadre

Identification de l'organisme qui passe le marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté des Communes Giennesoises

3 Chemin de Montfort

BP 50114

45503 GIEN CEDEX

A l'attention de : Madame Laurence BRETON

Tél : 02 38 29 80 05

Courriel : mairie.bretonl@gien.info

Code d'identification national : 21450155300215

Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-giennesoises.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur :

<http://commandepubliquegien.marcoweb.fr/>

Département de publication :

45

Type d'activité

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Description du marché

Objet du marché :

SIGNALISATION HORIZONTALE

Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants :

COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

MAIRIE DE GIEN

COMMUNE DE COULLONS

COMMUNE DE LANGESSE

COMMUNE DE LES CHOUX

COMMUNE DE NEVOY

COMMUNE DE SAINT GONDON

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

Coordonnateur du groupement de commandes : COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

Type de marché de travaux :

Exécution

Code NUTS :

FR246

Classification CPV :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45233221	Travaux de marquage routier			

Caractéristiques principales**Prestations divisées en lots :**

Non

Caractéristiques principales :

Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum.

Attribution d'un marché unique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an.

Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) :

Minimum HT 10 000,00 € : Maximum HT 50 000,00 €

Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois

Conditions relatives au marché**Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix unitaires

Prix actualisables.

Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

Unité monétaire utilisée :

L'euro

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

- français

Conditions de participation**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Le formulaire DC1 (signé par tous les membres en cas de groupement);

Le formulaire DC2 (chaque membre d'un groupement doit fournir le(s) DC2) ;

Pouvoirs habilitant la personne à engager la société;

Capacité économique et financière - références requises :

Le relevé d'identité bancaire;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

Justifications

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (avec leur pondération) :

1 - Prix des prestations : 70.0%

2 - Valeur technique : 30.0%

Conditions de délai**Date limite de réception des offres :**

24/03/2017 16:00

Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Numéro de la consultation : 100717007

Conditions de remise des offres ou des candidatures

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).
La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé

Renseignements complémentaires :

Dématérialisation de la procédure :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) est également autorisée.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : zip, .xls, .doc, .pdf, .txt, .dwg, .jpg, .ppt, .html

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Adresses complémentaires

Adresse d'obtention des renseignements d'ordre technique :

Communauté des Communes Giennoises
3 Chemin de Montfort
BP 50114
45503 GIEN CEDEX

A l'attention de : Monsieur Fabien DENANOT
Tél : 02 38 29 80 10
Courriel : fabien.denanot@cc-giennoises.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-giennoises.fr/>

Adresse d'obtention des renseignements d'ordre administratif :

Communauté des Communes Giennoises
3 Chemin de Montfort
BP 50114
45503 GIEN CEDEX

A l'attention de : Madame Séverine DA SILVA
Tél : 0238298558
Courriel : mairie.dasilvas@gien.info
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-giennoises.fr/>

Adresse d'obtention des documents :

Communauté des Communes Giennoises
3 Chemin de Montfort
BP 50114
45503 GIEN CEDEX

A l'attention de : Madame Séverine DA SILVA
Tél : 0238298558
Courriel : mairie.dasilvas@gien.info
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-giennoises.fr/>

Adresse d'envoi des offres / candidatures / projets / demandes de participation :

Communauté des Communes Giennoises
3 Chemin de Montfort
BP 50114
45503 GIEN CEDEX

A l'attention de : Monsieur Christian BOULEAU
Courriel : mairie@gien.info
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-giennoises.fr/>

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS CEDEX 1

Adresse internet(U.R.L) : <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr/>